

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Travail de Bachelor projet** **2022-2023**

Code S.ER.SO.2481.F.22	Type de formation *			<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master					
Niveau	Caractéristique	Type de module		Organisation temporelle			
<input type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre				
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres				
<input checked="" type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps				
<input type="checkbox"/> module spécialisé		<input type="checkbox"/> semestre d'automne					
<input type="checkbox"/> Autres							

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
5 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

Avoir suivi le module Méthodologie S.ER.SO.2321.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

- Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.
- Cb2 Respecter les principes déontologiques de l'équipe, la confidentialité, les prescriptions médicales, ainsi que la spécificité d'autres groupes de professionnels.
- Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale. S'engager dans des projets de prévention et de promotion de la santé.
- Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

Buts

- Poser un but et des questions de recherche.
- Concevoir une problématique de recherche fondée sur la littérature.
- Définir des moyens d'obtention et d'analyse d'information pertinents.
- Juger des aspects éthiques d'une démarche de recherche.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Rédiger une ébauche de protocole de recherche.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1 Le projet

5 ECTS

R. Bertrand, M. Bertrand Leiser, A. Deblock-Bellami, J. Desrosiers, C. Genet, N. Kühne, I. Margot-Cattin, M. Monin, E. Offenstein, M.-A. Pellerin, D. Pouliot-Morneau, S. Ray-Kaesler, F. Rebeaud, V. Simonet, V. Stucki, assistant-e-s HES, vacataires

Modalités pédagogiques générales

Cours, séminaire et tutorat

L'ensemble de la procédure du travail de bachelor fait l'objet du document « Directive d'application de la réalisation des travaux de bachelor » accessible sur la page du cours sur le site www.cyberlearn.hes-so.ch/

Unité 1 Démarche TB et séminaire collecte de données

12 périodes de cours et 12 périodes de séminaires à choix.

- La réglementation et les étapes de production du travail de bachelor (2 périodes placées en semestre 3).
- Le protocole de recherche : les contenus usuels d'un protocole et les travaux nécessaires à sa production (4 périodes).
- Les moyens d'obtention d'informations : le questionnaire, les guides d'entretien, l'observation (6 périodes).
- Trois séminaires possibles sur inscription en fonction des intérêts des étudiant·e·s et correspondant à chacun des moyens d'obtention des informations (12 périodes).

Unité 2 Réalisation du projet

Travail de rédaction du projet du travail de bachelor.

Unité 2 Modalités pédagogiques spécifiques

Tutorat par groupe d'étudiant·e·s par deux personnes dont l'une au moins est membre du corps enseignant de l'école.

Démarche

Les étudiant·e·s réfléchissent aux objets qui les intéressent, notamment en prenant connaissance des offres de sujet de travaux de bachelor (cyberlearn) et s'organisent en groupes de deux ou trois personnes.

Les groupes d'étudiant·e·s remettent sur cyberlearn au délai défini (semaine 8), un thème de travail de bachelor sous la forme d'une demi-page décrivant l'objet qui les intéresse (formulaire cyberlearn). Le délai est impérativement respecté.

Après avoir reçu le nom de leur référent·e via cyberlearn, les groupes travaillent à leur projet sous la supervision du ou de la référent·e, puis de la personne qui dirige ou co-dirige leur travail.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant·e·s à ébaucher un projet de travail de recherche.

Modalités d'évaluation

L'unité 1 n'est pas évaluée.

Unité 2. Le projet est soutenu devant un jury composé des deux personnes qui encadrent le travail de bachelor. Il est noté au ½ point. La séance dure environ 45 minutes. La procédure, le déroulement de

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

la séance et les critères d'évaluation figurent dans les Directives d'application des travaux de bachelor. Les groupes peuvent soutenir leur projet au fil du semestre sous réserve des fermetures de l'école. Le délai est la semaine 37 de la deuxième année d'études.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

La remédiation ne concerne que les travaux soutenus en première session avec une note de 3.5 et qui sont présentés en remédiation avant ou en semaine 37 de la deuxième année d'études.

Répétition

En cas d'échec à la première soutenance, le projet modifié et complété peut être soutenu en répétition jusqu'à la semaine 7 de la troisième année d'études (fin du semestre 5). L'échec en répétition est définitif et entraîne l'arrêt de la formation.

Lorsque le projet n'a pas été soutenu au délai de la semaine 37 de la deuxième année d'études, le projet est en répétition jusqu'à la semaine 7 de la troisième année d'études. Un projet non soutenu au délai de la semaine 7 de la troisième année d'études est en échec définitif et entraîne l'arrêt de la formation.

8 Remarques

En première session

Une note de 3.5 à la soutenance entraîne un Fx et une remédiation. Un·e ou des étudiant·e·s qui réussissent une remédiation dans les délais obtiennent la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Une note inférieure à 4 entraîne un F et la répétition du module.

En répétition

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 Bibliographie

Fortin, M.-F., & Gagnon J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche*. (3^e éd.). Chenelière Éducation.

Loiselle, C., Profetto-McGrath. J., Polit, D., & Tatano Beck, C. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : approches quantitatives et qualitatives*. ERPI.

Tétreault, S., & Guillez, P. (2014), *Guide pratique de recherche en réadaptation*. De Boeck.

Nom de la ou du responsable de module *

Marc-André PELLERIN

Descriptif validé le *

3 septembre 2022

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER